

**Titre du poste :** Intervenant jeunesse de parc

**Durée de l'emploi :** 27 juin au 19 août 2022 (avec possibilité de temps partiel du 20 août à la fin novembre 2022)

**Nature de l'emploi :** Poste temporaire, syndiqué CSN

**Horaire de travail :** Mercredi au dimanche (horaire variable), 13h à 22h (40h/semaine)

## Sommaire de l'emploi

Sous la supervision de la coordination jeunesse, l'**intervenant** de parc organise et anime des activités dans les parcs afin d'offrir du loisir occupationnel positif aux adolescents qui s'y trouvent.

## Rôles et responsabilités

- Soutien et encourage les jeunes à bouger, s'amuser et faire du sport;
- Soutien l'animateur de parc dans son travail;
- Entre en contact et établit un lien de confiance avec les jeunes qui se trouvent dans les parcs;
- Identifie les besoins et les préoccupations des jeunes;
- Au besoin, réfère les jeunes vers les bons organismes du quartier;
- Anime l'activité en favorisant la participation des jeunes et s'assure de leur bien-être;
- Prend les présences et complète le document à cet effet;
- Prévoit le matériel nécessaire à l'activité, fait les demandes de réquisition nécessaires, procède au rangement;
- Respecte et applique les mesures COVID-19 mises en place.

## Profil recherché

La personne recherchée doit avoir le désir de côtoyer des jeunes du secondaire, une expérience ou des compétences (un ou l'autre) pertinentes en lien avec les loisirs.

La personne doit être dynamique, autonome et orientée vers les besoins, le bien-être et la sécurité des jeunes. Une certification en premiers soins et R.C.R est un atout.



## Rémunération

Le salaire offert pour ce poste est de 19,87 \$ de l'heure, selon la convention collective en vigueur.

## Pour postuler

Faites parvenir votre curriculum vitae par courriel, en spécifiant le poste pour lequel vous postulez, au plus tard le **10 juin 17h**, à [melacroix@patrovilleray.ca](mailto:melacroix@patrovilleray.ca)

